



# Echos de la Gelbressée

N° 82 - Mars 2006

## Dernier rappel... Cotisations 2006

Montant : 5 EUR / personne

Ultime délai : dimanche 26 mars 2006

Soit en versant au compte 149-0588264-31 de l'asbl "Animation gelbressoise" avec la communication : "cotisation 2006 + nom-prénom + adresse",

Soit en remettant les 5 EUR à notre trésorier, Pol Jassogne, à l'occasion de l'apéro dominical du 26/03/06.

Les cartes de membre-adhérent vous seront remises dans le courant du mois d'avril. Pour mémoire, outre le fait d'apporter votre soutien à l'asbl, elle vous donnera droit à :

- une réduction lors de certaines activités de l'asbl,
- dès la 2<sup>ème</sup> année consécutive de cotisation, une réduction lors d'une location de la salle,
- si souhaité, une adresse email du type [votre.nom@gelbressée.be](mailto:votre.nom@gelbressée.be).

## On vous invite...

### Jeudi 9 mars à 15h : Rendez-vous des seniors

Lors du dernier goûter des seniors, plusieurs ont émis le vœu de se retrouver pour jouer au scrabble ou jeux de cartes, ou tout simplement devant une tasse de café. A vous de jouer...

Premier rendez-vous le jeudi 9 mars à 15h à la salle « La Gelbressée ». Emportez vos jeux préférés et votre bonne humeur.

La vieille souche de service  
Jeanine Collin-Mallet

### Week-end 11 & 12 mars : 52<sup>ème</sup> édition de l'opération ARC-EN-CIEL

Ce week-end du 11 & 12 mars, ARC-EN-CIEL récolte des vivres non périssables pour les enfants défavorisés.

- ⇒ 1 Kg de vivre est un rayon de soleil pour un enfant.
- ⇒ Les subsides accordés par les pouvoirs publics sont généralement utilisés pour les différents frais engendrés par le fonctionnement des maisons d'accueil pour enfants défavorisés.
- ⇒ ARC-EN-CIEL organise pour ces enfants quelques séjours de bonheur et cela grâce aux « Kg de vivres non périssables » récoltés.

Vous avez envie d'y contribuer ? Déposez vos vivres non périssables chez l'un des responsables locaux suivants :

- Jean-Pierre Guisset, rue de la Bourgogne 38, 081/21.09.76
- Eliette Servais, chemin du Raidillon 2, 081/21.09.80
- Jean-Pierre Roland, rue E. Moëns 37, 081/21.16.19
- Baudouin Dussart, rue du Moulin Somal 13, 081/21.54.66

Merci d'avance,

Jean-Pierre Roland

### Samedi 18 mars : 23<sup>ème</sup> soirée-cabaret avec le groupe YVES BERTRAND

Nous étions environ 110 personnes présentes pour découvrir le groupe YVES BERTRAND lors de son passage à Gelbressée le 17 janvier 2004.

Il nous reviendra ce samedi 18 mars à 20h30 pour nous présenter notamment des extraits d'un troisième album sur lequel le groupe travaille ardemment. **Ne manquez donc pas ce rendez-vous qui nous promet quelques surprises...**



Dimanche 26 mars  
de 11h à 13h  
Apéritif à la salle  
"La Gelbressée"

### Samedi 22 avril : excursion

Comme déjà annoncé dans les Echos de janvier, une EXCURSION est donc remise sur pied : elle est **principalement destinée aux juniors de 6 à 15 ans** (pour qui elle sera GRATUITE) mais aussi à tous les autres amateurs, quel que soit leur âge...

Départ à 8H à la salle « La Gelbressée ».

Le matin, les juniors seront reçus à l'**archéoparc de Malagne-Rochefort** ([www.marlagne.be](http://www.marlagne.be)) où des activités éducatives et culturelles leur seront proposées de 9H à 12H. De 12H à 13H, pique-nique (à emporter) avec une boisson offerte sur place. Pendant ce temps, les adultes pourront visiter les magnifiques **grottes de Hotton** (new look) et ensuite flâner dans les rues de Rochefort. La visite des grottes n'est pas obligatoire, si seule la flânerie vous intéresse.

L'après-midi, adultes et juniors se retrouveront au **Domaine Provincial de Chevetogne** pour y pratiquer les activités proposées là-bas : jeux, promenades,...

Le retour est estimé vers 19H à la salle « La Gelbressée ».

#### PRIX :

- |   |  |
|---|--|
| - pour les juniors de Gelbressée et/ou (petits-)enfants des membres de l'asbl | GRATUIT                                  |
| - pour les autres juniors   | 15 €                                     |
| - pour les adultes MEMBRES de l'asbl  | 20 € (avec visite)<br>12 € (sans visite) |
| - pour les adultes NON-MEMBRES de l'asbl                                      | 18 € (avec visite)<br>10 € (sans visite) |

Notre souhait est bien sûr de rassembler le plus grand nombre de participants (surtout des juniors !!!) pour que ce projet soit à la fois possible et agréable, tout en se disant que ce nombre est **limité à 50 places** (= taille du car) ! **RESERVEZ DONC LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE...** à l'aide du talon se trouvant en bas de la feuille ci-jointe.

## Autres propositions...

### Fleurir Gelbressée

A l'initiative et avec l'aide du service "Espaces Verts" de la Ville de Namur, les associations locales qui le souhaitent peuvent se manifester en vue de fleurir leur quartier. La Ville peut mettre à disposition vasques, terreau et fleurs si, toutefois, il se trouve quelques bénévoles pour assurer l'arrosage et l'entretien.

L'asbl "Animation gelbressoise" se propose de soutenir cette initiative et lance un appel aux quartiers intéressés.

Dans la mesure où il serait sans doute pertinent de centraliser les demandes plutôt que de partir en ordre dispersé, vous pouvez faire part de votre adhésion à cette initiative en nous précisant l'endroit où vous souhaiteriez avoir cette vasque :

- soit lors de l'apéritif de ce 26 mars,
- soit en contactant Jean-Luc Gillard d'ici là.

Nous transmettrons l'ensemble des demandes, groupées, au service compétent le lundi 27 mars et vous tiendrons au courant de la suite.

### Actions récolte

Ainsi que nous vous l'annoncions dans les Echos de janvier, l'asbl « Animation gelbressoise » se propose d'être un relais pour la récolte :

- des **bouchons de liège** (au profit de l'asbl « Le petit liège » - <http://users.swing.be/petit.liege> - Contact : Luis Vandaele 081/21.45.93),
- des **pires usagées** (au profit de l'Ecole communale de Marchevette – Contact : les enfants de l'école, dont Pierre et Sébastien Gillard),
- des **cartouches d'encre** des imprimantes et des photocopieuses (au profit de l'Association Belge de Lutte contre la Mucoviscidose – [www.muco.be](http://www.muco.be) - Contact : Jean-Luc Gillard).

Dans chacun des 3 cas, vous pouvez notamment faire parvenir ces objets en les déposant à la salle « La Gelbressée » lors d'un apéro.

## Recette pour les parents d'aujourd'hui

### Croustillant éducatif sur un nid d'autorité, marmelade d'écoute, trio de cohérence et confits de respect

POUR UNE FAMILLE

#### Ingrédients

*Pour le cadre familial :*

*Une livre de règles impératives, quelques règles subjectives, une autorité bien ferme, un trio de cohérence (individuelle, familiale et sociétale), 100 g de bienveillance, 50 g de respect*

*Pour la marmelade :*

*De l'écoute active, une communication non violente, une pincée d'encouragement positif, quelques grains de frustration, un peu de sens de l'effort*

#### Préparation

L'avant-veille mélanger la livre de règles impératives aux règles subjectives que vous aurez préalablement évité de mettre en débat. Passer à la centrifugeuse, puis laisser le tout une nuit au réfrigérateur.

La veille, désosser votre autorité de cette furieuse envie d'être continuellement aimé de vos enfants et saupoudrer le tout de votre personnalité afin que l'autorité garde de son authenticité. Ajouter vos règles préalablement bien tranchées.

Laisser le tout mariner dans votre trio de cohérence, assaisonner de bienveillance et de respect, ni trop, ni trop peu et réserver au frigo.

Le jour même, dès le retour du travail, dénervé votre stress de la journée et placer le de côté. De bonne humeur préparer les ingrédients pour la marmelade. Mélanger à feu doux ¼ heure de communication active avec vos enfants et ¼ heure de communication positive en valorisant une action du quotidien. Par la suite, faites mijoter le tout avec la communication non violente en assaisonnant abondamment de "je". Laisser décanter vos craintes, vos impulsions, vos peurs, vos envies et faire réduire. Tourner régulièrement pour faire revenir le dialogue en évitant l'apparition de malentendus, faute de quoi la sauce risque de tourner. Goûter et rectifier si nécessaire.

Faire revenir votre cadre familial à la casserole et y ajouter la sauce, pour éviter les grumeaux, avoir toujours à portée de main quelques sanctions éducatives que vous aurez préalablement torréfiées de règles claires et précises.

En résumé, il existe 1001 recettes éducatives mais seulement quelques ingrédients de base que j'aborderai dans le prochain petit journal.

**Philippe Renard**

## Le jardin d'ornement en mars

Observez la floraison du Camélia, Daphné, Forsythia, Magnolia, Piéris, Ribes,...

Terminez la taille des arbustes à floraison estivale.

Taillez en rabattant fortement les pousses de l'année précédente, sur Buddleia, Campsis, Spirée à floraison estivale. Sur Ceanothus, assurez le rajeunissement des touffes en rabattant un tiers des branches principales à 10 cm du sol, les pousses restantes à 10 cm de longueur. Pour les Caryoptéris, raccourcissez toutes les branches au 2/3 de leur longueur.

Toutes les pousses des clématites à floraison estivale sont taillées à une trentaine de centimètre de la terre.

Apportez une fumure équilibrée dans les massifs d'arbustes, un bêcheage superficiel est bien utile, évitez d'endommager les racines.

Fin de ce mois, taillez les rosiers. Plantez les rosiers à racines nues en prenant les précautions d'usage pour assurer une bonne reprise.

La taille des arbustes à feuillage décoratif est simple puisqu'elle vise uniquement à régulariser leur forme et à réduire leur dimensions.

Préparer les boutures de 25 cm de long de Ligustrum, Forsythia, Sambucus (sureau), Tamarix, Symphorine, Philadelphus, la plupart des saules, à repiquer en terre jusqu'aux deux tiers de la longueur. Le saule marsault se bouture difficilement.

Marcottez des rameaux de Cornus alba, noisetier, Forsythia, Jasmin. Couchez les rameaux à ras de terre, fixez-les au sol avec des crochets. Buttez dès que les yeux se développent.

Toilettez les arbustes cultivés pour leurs fruits décoratifs : Pyracantha, Pernetia et les houx.

Terminez la plantation des arbres et arbustes à racines nues. Plantez les arbustes grimpants, les espèces à feuillage persistant et de terre de bruyère, les conifères. Assurez un arrosage des arbustes nouvellement installés. Plantez les plantes vivaces.

Fin de ce mois, débutez les opérations printanières d'entretien de la pelouse, lutte contre les mousses, aération du gazon, terreautage.

**Bernard Hamblenne**

**Editeur responsable :** Jean-Luc Gillard  
Rue du Moulin Somal 28 - 5024 Gelbressée  
081/21.56.63 - [jeanluc.gillard@gelbresse.be](mailto:jeanluc.gillard@gelbresse.be)

Site internet : [www.gelbresse.be](http://www.gelbresse.be)